



**CATEGORIE :** urbain/architectural

**SITUATION :** Dunkerque : Port Est/Môle 1

**POPULATION :** 208 000 hab.

**SITE D'ETUDE :** 18 ha **SITE DE PROJET :** 7 ha

**SITE PROPOSE PAR :** Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) et Ville de Dunkerque.

**PROPRIETAIRE DU SITE :** Port Autonome de Dunkerque (Môle 1 en cours d'acquisition par la Ville)

**COMMANDE APRES LE CONCOURS :**

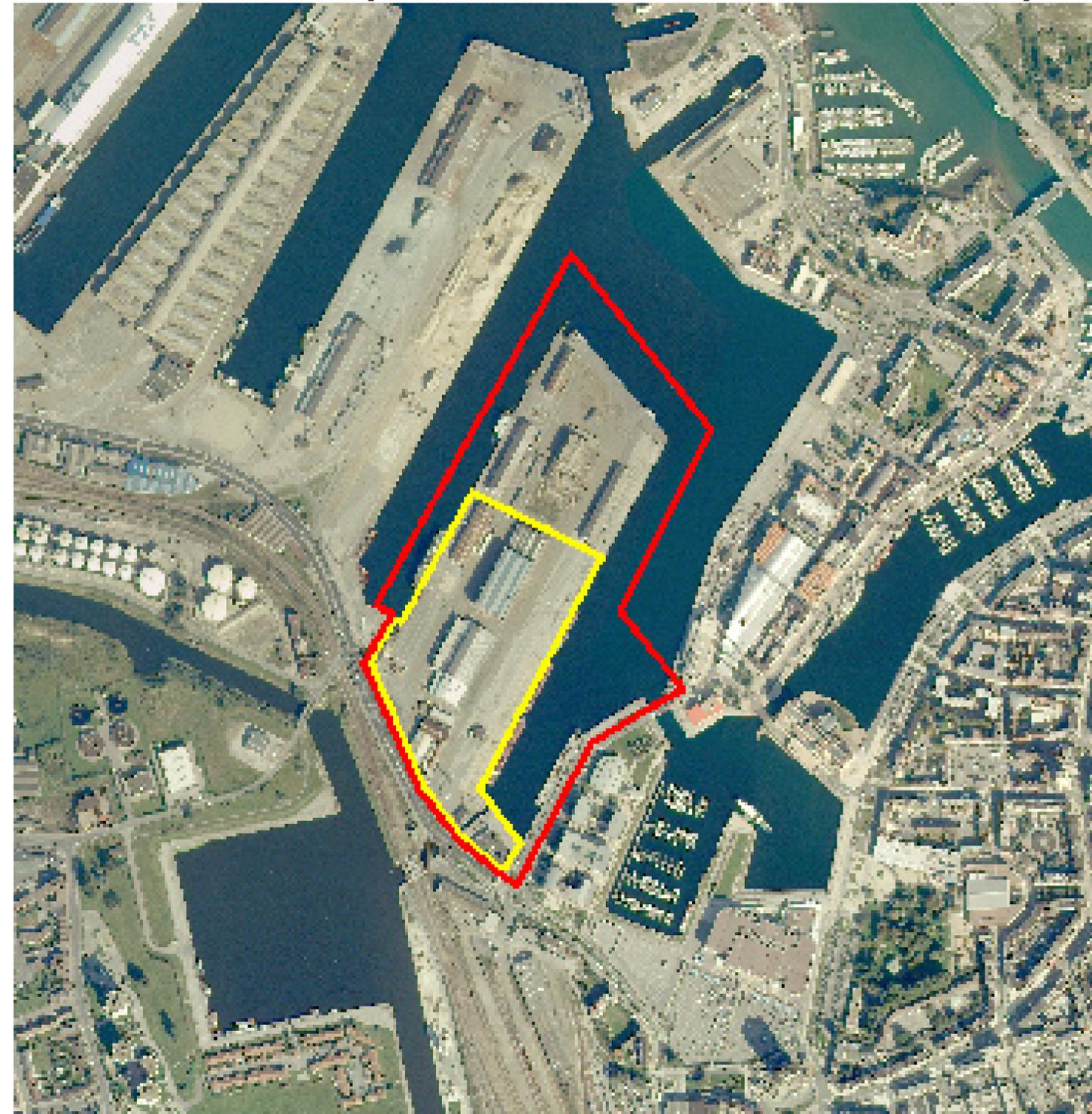
Maîtrise d'oeuvre urbaine. Maîtrise d'oeuvre des espaces publics. Maîtrise d'oeuvre de 80 logements étudiants et/ou d'un bâtiment culturel de 7000m<sup>2</sup>

#### TRANSFORMATION DU SITE

Le Môle 1 est un ancien quai du Port autonome de Dunkerque actuellement utilisé pour des activités d'entrepôt. Il constitue un espace majeur de l'opération urbaine "Neptune" (Richard Rogers) lancée au début des années 90 visant à la reconquête des espaces portuaires par le Centre-ville. Dans un premier temps, la CUD a pour objectif d'en faire un espace culturel et de plaisance. Dans un deuxième temps, elle souhaite y élargir le Centre-ville dunkerquois en y implantant les fonctions d'habitat, d'équipements et de commerces. En conséquence, elle est dans l'attente d'une STRATÉGIE URBAINE EXPLORATOIRE DE COLONISATION PROGRESSIVE de cet espace.

#### STRATEGIE DE LA VILLE

Depuis le début des années 90, la Ville mène une réflexion sur la reconquête des anciens chantiers navals de la Normed et des espaces portuaires situés à l'Est. Le projet "Neptune" place les jalons d'un retournement de la ville sur son port et d'une urbanisation des friches industrielles. Il se poursuit aujourd'hui au travers du projet Grand Large (Nicolas Michelin) et de la reconquête du Môle 1. La Ville a par ailleurs confié une étude urbaine concernant la restructuration du Centre-ville et du quartier gare à l'urbaniste Joan Busquet.



## DEFINITION DU SITE

Le site est localisé sur le Môle 1, à l'articulation du Centre-ville et du Port. Il offre un rapport exceptionnel à l'eau. Un concours pour la reconversion de la "Halle aux Sucres" vient d'être lancé pour accueillir en 2012 un espace dédié à la thématique de la Ville, entre mémoire et prospective urbaine. L'objectif est de proposer une stratégie urbaine de colonisation progressive en deux temps :

1er temps : la conception d'une plate forme de création artistique (7000m<sup>2</sup>) ouverte sur la ville, d'un port de plaisance (400/500 bateaux, espaces annexes et environ 100 places de stationnement), d'une passerelle piétons/cycles reliant le môle à la Citadelle, d'une résidence étudiante de 80 logements, ainsi que des espaces publics.

2ème temps : La colonisation du Môle 1 à terme par la ville avec des logements, des commerces et quelques équipements et services de proximité.

## NOUVELLE MOBILITE

Situé à proximité de la gare TGV (Train Grande Vitesse) devant être restructurée et à proximité du Centre-ville, l'objectif est de réaliser un quartier sans voiture excepté pour le fonctionnement du port de plaisance pour lequel la nature des accès et la place des stationnements devra faire l'objet d'une réflexion particulière, le sous-sol du môle n'étant techniquement pas constructible. La passerelle piéton assurera une liaison douce avec le centre-ville.

## NOUVEAUX MODES DE VIE

L'enjeu du projet réside ici dans la proposition d'espaces publics valorisant le paysage urbain et portuaire afin de faire du Môle 1 et de ses quais un lieu de promenade des dunkerquois. Cette proposition pourra s'appuyer sur une mise en relation visuelle du patrimoine architectural (la Halle aux sucres, ...) et maritime (le bateau musée Princess Elizabeth, les darses, ...).

## NOUVEL ENVIRONNEMENT DURABLE

La Ville et la CUD souhaitent que des concepts écologiques soient proposés, notamment pour les espaces publics. La pluie, le vent, et les pollutions venant de la zone industrielle située à l'Ouest seront des paramètres à intégrer.

# Dunkerque - France - europan10



Photo aérienne

# europan10 - Dunkerque - France



Chaussée des darses



L'entrée du môle



Halle aux sucres



L'écluse